

Mercredi 9 août 2023

## Solidarités

# La Ville de Rennes retenue pour expérimenter le dispositif "Territoires zéro non-recours" pour le quartier de Maurepas

La Ville de Rennes a été retenue par le Ministère des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, avec 38 autres collectivités territoriales lauréates, pour expérimenter le dispositif "Territoires zéro non-recours". Cet appel à projet lancé en mars 2023 vise à remédier au phénomène de non-recours des prestations sociales, qui touche près de 30 % des Françaises et des Français, soit par éloignement des organismes, par manque d'information, ou pour des raisons liées à la complexité et à la dématérialisation des démarches administratives.

La lutte contre le non-recours est un axe stratégique de la politique sociale de la Ville de Rennes et de son Centre communal d'action sociale (CCAS) depuis de nombreuses années. Ce non-recours peut avoir des conséquences sociales importantes et peut entraîner les personnes dans une situation de grande précarité ou les empêcher d'en sortir. Grâce à des dispositifs d'aller vers et d'accompagnement des personnes, mais aussi grâce à l'amélioration de la coordination entre les institutions et les acteurs de l'insertion et de la lutte contre la pauvreté, l'action publique doit permettre que toutes les personnes bénéficient de leurs justes droits.

L'expérimentation concernera le quartier prioritaire de Maurepas car on y observe un cumul de difficultés d'accès aux droits aux niveaux social (méconnaissance des dispositifs et des acteurs sociaux), numérique (éloignement du numérique de nombreux habitants) et culturel (crainte d'être stigmatisé, difficultés de compréhension des termes administratifs, illettrisme, etc.). De plus, le déménagement de l'actuel Espace social commun de Maurepas dans les prochains mois implique d'accompagner les publics vers ce nouvel équipement.

L'expérimentation de trois ans, qui débutera en 2024, permettra d'amplifier la lutte contre le non-recours aux droits sociaux sur le territoire de Maurepas, dans le cadre d'une démarche partenariale forte avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs du territoire (associations, CAF, CPAM, bailleurs sociaux, etc.). Le projet prévoit de soutenir largement le recours et le maintien des droits pour l'ensemble des besoins des personnes concernées : accès aux RSA, prime d'activité, chèque énergie, accès à la santé, au logement, aux loisirs culturels et sportifs, au numérique, etc.

"Je me félicite que Rennes ait été retenue comme territoire expérimental. Dans la continuité des démarches d'innovation sociale que nous promouvons, à l'instar de

Territoire zéro chômeur de longue durée au Blosne, cette expérimentation nous permettra d'approfondir nos actions pour endiguer le non-recours aux droits, et accentuer notre lutte contre la pauvreté. Nous allons aussi amplifier notre action en direction des personnes les plus fragiles dans le cadre du Pacte rennais d'insertion, que nous renouvelerons à l'automne. " **Nathalie Appéré, Maire de Rennes et Présidente de Rennes Métropole**

Service de Presse Rennes  
Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34  
[Espace Presse](#)

